



V E R S A I L L E S

Séance du 27 septembre 2018

Tarifs municipaux

applicables

pour l'année civile 2019

annexe à la délibération n°2018.09.101

Stationnement

STATIONNEMENT PAYANT DE SURFACE

Détail des tarifs	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2018	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2019	Evolution en %
Stationnement - tarifs TTC au taux de TVA en vigueur			
PARKING DE LA PLACE D'ARMES : 8h00 - 19h00 - tous les jours de la semaine			
Parking P1 : Autocars - par passage			
<i>titulaire abonnement Etablissement public du Château de Versailles</i>			
Autocar capacité jusqu' à 25 places	15,00 €	15,00 €	inchangé
Autocar de capacité supérieure à 25 places	49,00 €	49,00 €	
<i>non titulaire abonnement Etablissement public du Château de Versailles</i>			
Autocar capacité jusqu' à 25 places	15,00 €	15,00 €	inchangé
Autocar de capacité supérieure à 25 places (hors autocar double étage)	60,00 €	60,00 €	
Autocar grande capacité double étage	70,00 €	70,00 €	
Parking P2 : Voitures			
Quart d'heure de stationnement (pour les quatre premières heures)	1,00 €	1,20 €	20% *
Quart d'heure de stationnement (au-delà des quatre premières heures)	0,50 €	0,60 €	
Tarif usager du Palais des Congrès - tarif journalier	11,00 €	13,20 €	2 %, avec des ajustements liés aux "arrondis"
Tarif usager du Palais des Congrès - tarif demi-journée	6,00 €	7,20 €	
Abonnement mensuel - résidents	29,20 €	29,80 €	
Abonnement annuel - résidents (possibilité de paiement par prélèvement mensuel de 21,20 €)	249,60 €	254,40 €	20% *
Abonnement mensuel - professionnels - renouvellement uniquement	67,60 €	69,00 €	
Caution carte d'abonnement	20,00 €	24,00 €	20% *
Ticket perdu (par jour de présence du véhicule)	30,00 €	36,00 €	
PARKING DE L'AVENUE DE L'EUROPE : 8h00 - 19h00 - tous les jours de la semaine			
Quart d'heure de stationnement	0,55 €	0,55 €	inchangé
Ticket perdu / jour de présence du véhicule	25,00 €	25,00 €	
Badge perdu	30,00 €	30,00 €	
Pas d'abonnement possible			
PARKING DE L'AVENUE DE SCEAUX : 8h00 - 19h00 - tous les jours de la semaine			
Quart d'heure de stationnement (pour la première heure)	gratuit	gratuit	inchangé
Quart d'heure de stationnement (pour les heures suivantes)	0,55 €	0,55 €	
Ticket perdu (par jour de présence du véhicule)	25,00 €	25,00 €	
Badge perdu	30,00 €	30,00 €	
Mêmes abonnements que sur voirie			
* en raison de la décision de l'Etat d'assujettir les parcs en enclos à la TVA			
Stationnement - tarifs non assujettis à la TVA			
STATIONNEMENT SUR VOIRIE - 9h - 12h30 et 14h - 19h			
Zone VERTE - Redevance horaire de stationnement (fractionnable par tranche de 0,10 € sauf forfait)			
Minimum de perception pour un quart d'heure	0,50 €	0,50 €	inchangé
Heure de stationnement (pour les deux premières heures)	2,20 €	2,20 €	
Heure de stationnement (du début de la 3 ^{ème} à la fin de la 4 ^{ème} heure)	2,40 €	2,40 €	
Heure de stationnement (du début de la 5 ^{ème} à la fin de la 6 ^{ème} heure)	2,70 €	2,70 €	
Forfait du début de la 7 ^{ème} à la 8 ^{ème} heure et quart	17,00 €	17,00 €	
Forfait pour 8 heures et demie de stationnement	33,00 €	33,00 €	
Le forfait post-stationnement sera de 33 €, minoré à 17 € en cas de paiement dans les 5 jours calendaires			
Zone ORANGE - Redevance horaire de stationnement (fractionnable par tranche de 0,10 € sauf forfait)			
Minimum de perception pour un quart d'heure	0,50 €	0,50 €	inchangé
Heure de stationnement (pour les deux premières heures)	2,20 €	2,20 €	
Forfait pour 4 heures de stationnement	7,00 €	7,00 €	
Forfait pour 8 heures et quart de stationnement	12,00 €	12,00 €	
Forfait pour 8 heures et demie de stationnement	33,00 €	33,00 €	
Le forfait post-stationnement sera de 33 €, minoré à 17 € en cas de paiement dans les 5 jours calendaires			
Zone ROUGE - Redevance horaire de stationnement (fractionnable par tranche de 0,10 € sauf forfait)			
Minimum de perception pour un quart d'heure	0,50 €	0,50 €	inchangé
Heure de stationnement (pour les deux premières heures)	2,20 €	2,20 €	
Heure de stationnement (pour la 3 ^{ème} heure)	3,90 €	3,90 €	

Stationnement

STATIONNEMENT PAYANT DE SURFACE

Détail des tarifs	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2018	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2019	Evolution en %
Heure de stationnement (pour la 4 ^{ème} heure)	5,60 €	5,60 €	
Forfait pour 4 heures et quart de stationnement	33,00 €	33,00 €	
Le forfait post-stationnement sera de 33 €, minoré à 17 € en cas de paiement dans les 5 jours calendaires			
Abonnements dans les zones le permettant			
Abonnement mensuel - résidents	29,20 €	29,80 €	2 %, avec des ajustements liés aux "arrondis"
Abonnement annuel - résidents (possibilité de paiement par prélèvement mensuel de 21,20 €)	249,60 €	254,40 €	
Abonnement mensuel - professionnels	64,60 €	65,90 €	
Abonnement annuel - professionnels (possibilité de paiement par prélèvement mensuel de 42,40 €)	499,20 €	508,80 €	
Abonnement annuel sur voirie - week-end	71,80 €	73,20 €	
Abonnement annuel loueur, avec limite de 5 abonnements pour les véhicules utilitaires	1 071,00 €	1 092,00 €	
Abonnement annuel – professions médicales désignées dans le règlement pour un véhicule immatriculé au nom du professionnel de santé (ou de la structure employeuse)	gratuité	gratuité	
RECHARGE DE VEHICULES ELECTRIQUES			
Utilisation de l'équipement dédié	0,01 €/minute	0,01 €/minute	inchangé
Consommation électrique sur voirie ou parc en enclos	0,17 €/minute	0,17 €/minute	
CONSIGNE A VELO PLACE RAYMOND POINCARE			
tarif annuel par place de consigne	30,00 €	30,00 €	inchangé
DROITS DE STATIONNEMENT DES TAXIS			
tarif semestriel	290,70 €	290,70 €	inchangé